

## I BUT DU COURS

Lorsqu'Adorno traite de la morale, c'est uniquement, à première vue, pour la critiquer ou en exposer la dissolution. Il n'en demeure pas moins que toute son œuvre s'élabore dans l'optique d'une « vie juste », c'est-à-dire réalisant une *communication du différent*, et qu'elle propose de surcroît un nouvel impératif catégorique, savoir « penser et agir de telle sorte qu'Auschwitz ne se répète pas, que rien de semblable n'arrive plus » (*Dialectique négative*). L'hypothèse interprétative qui sous-tendra le séminaire est que cet impératif articule une véritable conception de la morale, voire d'une politique juste qui passa plus ou moins inaperçue pour une double raison notamment. La première réside dans le style fragmentaire et radicalement critique des textes adorniens. La seconde réside dans le caractère matérialiste peu commun de cette conception. L'impératif de la non-répétition d'« Auschwitz » s'enracine en effet dans une affectivité qui porte une inscription sociohistorique et charnelle à la fois. Une des questions qui se posera alors est celle de savoir si l'expérience affective qu'Adorno invoque est en mesure de fournir une norme morale adéquate. On sait qu'Habermas et Honneth ont développé respectivement une éthique de la communication et une éthique de la reconnaissance justement pour combler la soi-disant absence ou encore l'insuffisance de fondement ou de critère normatif au sein de la « première » Théorie critique en général, et de la pensée adornienne en particulier.

## II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- a) Approfondir le volet moral et politique de la pensée d'Adorno.
- b) Se familiariser avec la critique adornienne de la morale, en particulier celle de Kant.
- c) Saisir certains problèmes et enjeux actuels concernant par exemple le rôle du sentiment, de la reconnaissance, de l'identité et de l'utopie en morale et en politique.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- d) Favoriser les capacités à saisir et à critiquer une position afin de pouvoir penser de façon autonome et non réductrice le problème ou la question qui la motive.
- e) Permettre de clarifier, d'exprimer adéquatement et de confronter sa propre compréhension des textes.

## III CONTENU

Le séminaire se divisera en deux parties. La première, magistrale, consistera en une présentation des idées morales et politiques d'Adorno (environ 4 séances). La seconde sera animée par les exposés des participants. Elle sera consacrée 1) à une lecture argumentative des textes adorniens pertinents et 2) si les participants le souhaitent, à une investigation de la réactualisation par Honneth de certains thèmes clés de la pensée adornienne, dont la réification et la relation mimétique à l'autre.

---

## IV LECTURES

### Lectures obligatoires :

Theodor W. Adorno et Max Horkheimer, *La dialectique de la raison*, Gallimard 1974.

Theodor W. Adorno, *Minima Moralia*, Payot 2003.

Theodor W. Adorno, *Dialectique négative*, Payot 2003.

Theodor W. Adorno, « Que signifie: repenser le passé? » et « Éduquer après Auschwitz » dans *Modèles Critiques, Interventions – Répliques*, Payot, 1984.

### Lectures suggérées :

Theodor W. Adorno, *Métaphysique. Concepts et problèmes*, Payot 2006.

Theodor W. Adorno, *Problems of Moral Philosophy*, Stanford University Press, Cambridge University Press 2001.

Une bibliographie détaillée sera fournie à la première séance.

## V MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION (pourront varier selon le nombre de participants)

- 1) Présentation d'un exposé, de 30 à 45 minutes, suivi d'une discussion (40%)  
Critères d'évaluation : Qualité de la compréhension et de l'argumentation; qualité de l'interprétation proposée, originalité; qualité du français (10% de l'évaluation)  
Vérification des objectifs (a) (c) (d) (e)
- 2) Rédaction d'un travail d'une quinzaine de pages, à partir de l'exposé. Ce travail constitue un approfondissement du thème présenté en classe et devra tenir compte des questions et critiques formulées lors de la discussion (40%)  
Critères : Qualité de la compréhension et de l'argumentation; qualité de l'interprétation proposée, originalité; qualité du français (10% de l'évaluation)  
Vérification des objectifs (a) (c) (d) (e)
- 3) Participation au cours : présence, discussion des lectures obligatoires, questions, interventions. (20%)

## VI ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

## VII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>